

AR Prefecture

046-264601113-20250430-2025_04_30_015-DE
Reçu le 05/05/2025

DELIBERATION N°2025-04-30/015
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 30 avril 2025 – 09h00

M PLASER Bernard
Maire de LUZECH
Président du CCAS

Centre Communal d'Action Sociale



OBJET : ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024 DU CCAS DE LUZECH.

L'exercice 2024 du budget du CCAS étant clos, je sou mets à l'approbation du Conseil d'Administration le Compte Administratif 2024 synthétisé dans le tableau ci-dessous :

CCAS Compte Administratif 2024					
Sections	Dépenses	Recettes	Résultat de l'exercice	Résultat antérieur reporté	Résultat de Clôtures
Fonctionnement	292 069.11 €	271 012.93 €	- 21 056.18 €	39 527.51 €	18 471.33 €
Investissement	157 844.68 €	10 191.52 €	- 147 653.16 €	180 732.64 €	33 079.48 €
TOTAL GLOBAL	449 913.79 €	281 204.45€	- 168 709.34€	220 260.15€	51 550.81 €

Ces résultats sont conformes au compte de gestion 2024 établi par Madame la trésorière de Gourdon.

Compte administratif 2024 en annexe

J'ai donc l'honneur de proposer à notre assemblée :

D'approuver les résultats de l'exercice 2024 ci-dessus.

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'adopter les propositions du Rapporteur.

AR Prefecture

046-264601113-20250430-2025_04_30_015-DE
Reçu le 05/05/2025

A Luzech, le 30 avril 2025

Pour extrait certifié conforme
Le Président du CCAS

La secrétaire de séance,



Brigitte PASSEDAT



Bernard PIASER

Rendu exécutoire le : 30 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le trente avril à neuf heures à Luzech, se sont réunis dans les locaux de la Mairie de Luzech, les membres du Conseil d'Administration sous la présidence de M. Bernard PIASER.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail aux administrateurs le mercredi vingt-trois avril deux mille vingt-cinq.

Etaient présents : M. Bernard PIASER Président, Mme Christine CALVO, M. Patrice CASTANIER, Mme Nicole KURJEAN, M. Daniel TERRIER, Mme Brigitte PASSEDAT.

Procuration : Mme Delphine AZNAR Vice-Présidente (a donné procuration à M. Bernard PIASER), M. Pascal PRADAYROL (a donné procuration à M. Patrice CASTANIER).

Etaient absents ou excusés : Mme Delphine AZNAR Vice-Présidente, M. Pascal PRADAYROL., Mme Lydie LAFON, Mme Evelyne VYNISALE., Mme Monique EVIN.

Assistaient : M. Pascal THOMAS Directeur-Adjoint du CCAS, Mme Aurore FRANCOUAL Comptable du CCAS, Mme Marion FONTAINE Assistante de direction au CCAS, M. Loïc CAVE Trésorier de Gourdon.

Nombre de Conseillers : 11

Présents : 6 Absents/Excusés : 4 Procuration : 2 Votants : 8

Secrétaire de séance : Mme Brigitte PASSEDAT.

L'ordre du jour appelle l'affaire suivante :

2. Adoption du compte administratif 2024 du CCAS de Luzech.

POUR : 8 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Centre communal d'action sociale : CCAS DE LUZECH (1)

(2) AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 26460111300097

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE GOURDON

M. 57

Compte administratif

Voté par nature

BUDGET : CCAS DE LUZECH (3)

ANNEE 2024

046-264601113-20250430-2025_04_30_015-DE
Reçu le 05/05/2025

AR Prefecture

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.
(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.
(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

046-264601113-20250430-2025_04_30_015-DE
 Reçu le 05/05/2025

ARRÊTÉ ET SIGNATURES

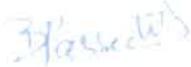
Présenté par le Président,
 A Luzech, le 30/04/2025
 Le Président,

Nombre de membres en exercice : 11
 Nombre de membres présents : 6
 Nombre de suffrages exprimés : 8
 VOTES : Pour : 8
 Contre :
 Abstention :

Délibéré par le Conseil d'administration, réuni en session ordinaire.
 A Luzech, le 30/04/2025

Date de convocation : 23/04/2025

Les membres du Conseil d'administration,

PIASER Bernard	
AZNAR Delphine	
CALVO Christine	
PRADAYROL Pascal	
CASTANIER Patrice	
LAFON Lydie	
KURJEAN Nicole	
VYNISALE Evelyne	
EVIN Monique	
TERRIER Daniel	
PASSEDAT Brigitte	

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 30/04/2025 et de la publication le 30/04/2025.

A LUZECH, le 30/04/2025